

Revue de presse

Journal : La Broye

Date : 17.11.2022

Deux têtes pour piloter la Coreb

RÉGION Le projet de nouvelle stratégie, structure de direction et de gouvernance, de la communauté régionale de la Broye a été dévoilé et débattu jeudi 10 novembre lors des assemblées générales de la Coreb et des deux associations qui la composent, l'Ascobroye et l'ARBV.

SAINT-AUBIN

Le nouveau visage de la Coreb prend forme. La Communauté régionale de la Broye sera pilotée par deux secrétaires régionaux qui, chacun, porteront en outre l'une des deux associations de communes qui la composent, à savoir l'Association des communes de la Broye fribourgeoise (Ascobroye) et l'Association région Broye-Vully (ARBV).

L'actuelle directrice ad interim Christel Losey Mosimann est pressentie pour l'un des deux postes. Le second a été mis au concours la semaine dernière sur le site de la Coreb. Pour une direction élargie, le binôme des deux secrétaires régionaux fonctionnera au sein d'un comité exécutif (genre de conseil d'administration dont il n'est pas encore défini s'il y aura un président ou non) où il sera entouré des présidents des deux associations, des préfets vaudois et fribourgeois, des présidents des commissions économiques et mobilité, d'un député par canton.

Il se répartira les quatre domaines d'activité stratégiques: le développement économique (le cœur de la mission de la Coreb), la mobilité, l'aménagement du territoire et des projets transversaux. Cette nouvelle structure a été dévoilée jeudi soir sur le site



Actuelle directrice ad interim, Christel Losey Mosimann, ici sous le regard des deux préfets de la Broye Olivier Piccard et Nicholas Kilchoer, est pressentie pour devenir l'une des deux secrétaires qui piloteront la Coreb, si le projet de nouvelle structure est adopté en début d'année prochaine.

PHOTO ISABELLE KOTTELAT

AgriCo à Saint-Aubin lors des assemblées générales des trois entités Ascobroye, ARBV et Coreb.

«C'est un organigramme qui tient compte de la réalité du terrain de la Broye. Une organisation agile et efficace», a relevé le préfet de la Broye fribourgeoise et président du comité directeur de la Coreb Nicolas Kilchoer. «Ce qu'on veut montrer, c'est que la Coreb est d'abord l'émanation de deux entités, l'Ascobroye et l'ARBV. Cela va dans le sens d'une volonté de renforcer la visibilité des deux associations

tout en gardant l'unité. C'est une structure qui semble bien fonctionner, de deux régions qui se mettent ensemble pour un développement économique», a quant à lui souligné le préfet du district vaudois Broye-Vully Olivier Piccard. «Le but est aussi de dépersonnaliser l'institution, c'est ce qui lui a été reproché. En plus, l'analyse de notre fonctionnement a confirmé la nécessité de devoir recentrer nos activités au risque de finir asphyxiés par dispersion dans les tâches», a-t-il précisé.

Encore au stade de projet

Des dysfonctionnements organisationnels marquant la dernière assemblée générale de novembre 2021 avaient lancé une réforme de l'institution au début de cette année, avec un audit commandité à une société externe sur le fonctionnement de la Coreb et la démission surprise de son directeur Pierre-André Arm au 1^{er} juin.

Depuis l'été, la Coreb a planché sur une nouvelle stratégie de direction et une réorganisation. Elle a revu ses priorités, défini quatre domaines d'activité stra-

tégiques et sa mission: «La Coreb soutient et encourage les entreprises, les communes et les institutions broyardes afin de favoriser un développement régional harmonieux et durable. Elle crée des ponts entre les acteurs de la Broye intercantonale pour mener des actions dans les domaines du développement économique, de l'aménagement du territoire et de la mobilité ainsi que dans d'autres projets d'intérêt régional.»

Mais tout ceci n'est encore qu'au stade de projet. La nouvelle stratégie et gouvernance, avec les changements de statuts idoines, seront soumises à validation lors d'une assemblée générale extraordinaire prévue au début de l'année 2023.

Jeudi soir, lors des trois assemblées de l'Ascobroye, de l'ARBV et de la Coreb qui se déroulaient les unes après les autres, les membres ont beaucoup questionné cette nouvelle direction en deux pôles et se sont notamment inquiétés de la solidarité entre les deux associations au sein de la Coreb dont les réalités cantonales sont différentes. Ascobroye est davantage sollicité par des injonctions du canton de Fribourg que l'ARBV par le canton de Vaud. «Les deux associations reprennent des activités qui leur sont propres et devront en assurer le finance-

ment», a notamment répondu le préfet Olivier Piccard.

Budget approuvé

Au chapitre des finances justement, le budget 2023 de la Coreb a été adopté à l'unanimité. Il table sur un excédent de produits de 111 003 francs pour 1,137 million de francs de charges. Un peu plus de 100 000 francs de moins que pour le budget 2022 qui s'explique notamment par le changement au niveau du personnel et l'abandon de certaines activités.

La commission santé sociale, qui n'est pas une mission prioritaire de la Coreb, a ainsi été dissoute, de même que la commission tourisme qui perd de son sens depuis que la loi fribourgeoise centralise l'organisation par districts. La participation des communes à la Coreb baisse de 11 francs à 8 fr. 50 pour l'année de transition que constituera 2023 pour les deux associations Ascobroye et ARBV.

De leur côté, les assemblées de l'Ascobroye et de l'ARBV ont aussi validé des budgets 2023, respectivement avec un déficit de 5399 francs sur un total de charges de 482 842 francs pour l'une et de 3718 francs sur un total de charges de 394 659 fr. pour l'autre.

■ ISABELLE KOTTELAT

Plus d'infos sur www.coreb.ch